

Pogramme:

- Le Français militaire
- Le français de spécialité (FSP)/Langue de spécialité (LSP)
- L'émergence du Français Instrumental (FI)
- Le Français Fonctionnel (FF)
- Le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS)
- Le Français Langue Professionnelle (FLP)
- Le Français sur Objectifs Universitaires (FOU)

Références :

- Chantal PARPETTE, Cours d'histoire et cours de français intégrés: problématique et mise en oeuvre (<http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-197.pdf>)
- Chantal PARPETTE, Elaboration de programmes de français sur objectifs spécifiques et coopération internationale (<http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-188.pdf>)
- Chantal PARPETTE, Enseignement de la grammaire et discours spécialisé: intérêt et limites de la combinaison (<http://lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc-196.pdf>)
- Qotb, H. (2009) *Vers une didactique du français sur Objectifs Spécifiques médié par Internet*, Publibook, Paris.
- Moulhrons-Dallies, F. (2008) *Enseigner le français à des fins professionnelles*, Didier, Paris.
- Lehmann D.(1993), *Objectifs Spécifiques en langues étrangères*, Hachette, Paris.
- Challe O.(2002), *Enseigner le français de spécialité*, Economica, Paris.
- Mangiante J.-M. & Parpette C. (2004), *Le Français sur Objectifs Spécifiques*, Hachette, Paris.

LE PARCOURS DU FOS TOUT AU LONG DE SON HISTOIRE

1. Le Français militaire

Le début de l'apprentissage du Français sur Objectifs Spécifiques remonte aux années vingt du siècle précédent. Ces années connaissent la parution du premier manuel d'un français spécialisé. Il s'agit d'un ouvrage intitulé *Règlement provisoire du 7 juillet pour l'enseignement du français aux militaires indigènes* (1927). L'année suivante, on assiste à la naissance de la deuxième partie du même ouvrage, publié toujours chez le même éditeur. Nous pouvons qualifier le français enseigné dans ces deux manuels de « français militaire ». La commission de rédaction est présidée par le général Monhoren, membre à l'époque du Comité consultatif de défense des colonies. Cette commission comprend également un colonel, deux médecins militaires de l'Inspection générale du service de santé des colonies, quatre chefs de bataillon et un lieutenant. La commission de rédaction détermine les objectifs visés par ce type d'apprentissage spécifique :

« La guerre a mis en évidence les services que peuvent rendre les troupes indigènes et nous a laissé de nombreuses formations aptes à alléger, dans une grande mesure, les charges militaires qui, jusqu'alors, incombaient presque uniquement aux contingents de la Métropole. L'expérience a montré que, pour donner à ces troupes toute leur valeur, il était indispensable de leur assurer, dans la connaissance de notre langue, un bagage de plusieurs centaines de mots et d'expressions facilitant les rapports de la vie courante militaire et devant, d'ailleurs, après leur retour à la vie civile, contribuer au développement de la richesse de nos colonies en rendant plus aisées les relations des indigènes avec nos administrateurs, nos commerçants et nos industriels » (Le Règlement pour l'enseignement du français aux militaires indigènes, 1927, repris par Khan, 1990 : 97)

Donc, il ne s'agit pas d'apprendre le français LE mais précisément un bagage de plusieurs centaines de mots et d'expressions tout en favorisant la rentabilité de ce type du français militaire. Ce règlement militaire se divise en deux parties principales. La première partie est destinée à tous les tirailleurs. Elle contient des mots et des expressions indispensables aux instructeurs pendant la période de débouillage. Quant à la deuxième partie, elle concerne les engagés, les rengagés et les cadres où on peut trouver des notions d'écriture, de lecture, de calcul et les éléments du système métrique. Cette partie reprend les mêmes sujets déjà abordés dans la première partie tout en changeant le lexique utilisé et les tournures des phrases.

Quant au déroulement de l'apprentissage des indigènes militaires, il est précédé par la formation des classes par le commandant d'unité. Ce dernier prend en considération, lors de la composition de ces classes, trois facteurs essentiels :

- 1 - Le degré d'instruction des indigènes,
- 2 - Le dialecte parlé par les recrues,
- 3 - La nécessité de limiter le nombre des élèves de chaque classe (20 élèves maximum par classe).

Les cours sont donnés au moment où les élèves sont disponibles à suivre attentivement cet apprentissage. Les formateurs évitent de donner les cours après les repas ou des exercices fatigants. Ce sont les lieutenants et les sous-lieutenants qui assurent la responsabilité de donner les cours aux indigènes militaires. Le capitaine réunit les instructeurs pour leur apprendre comment enseigner ce

manuel aux élèves. Il organise une sorte de stage pour ces instructeurs qui sont chargés d'articuler nettement les mots enseignés aux militaires indigènes. Ils suivent la méthode directe dans leur enseignement. Celui-ci se fait dans la langue cible (le français) et non dans la langue maternelle des élèves. Pour ce faire, les instructeurs ont recours aux gestes et aux mimiques pour donner sens à ce qu'ils disent tout en utilisant des phrases à la fois simples et courtes. Au début de l'enseignement, la présence d'un interprète s'avère nécessaire afin d'expliquer la signification des gestes et des mimiques faits par les instructeurs. En fait, le manuel explique aux instructeurs comment faire comprendre ses ordres aux indigènes qui ne comprennent pas le français. Dans le but de faire réussir cet enseignement spécifique de français, deux principes doivent être appliqués :

- Les militaires doivent parler aux indigènes en français en toutes circonstances,
- Il est interdit de parler la langue maternelle des indigènes.

Ce sont alors les premiers pas du FOS qui voit le jour dans le secteur militaire. À l'époque, les formateurs ne parlaient ni d'une langue de spécialité ni du français sur objectifs spécifiques. Mais, le cas de ce manuel militaire présente certaines caractéristiques du FOS. Il s'agit d'un besoin spécifique, un bagage lexical spécialisé dans un domaine donné (l'armée) et un temps limité consacré à l'apprentissage sans oublier bien sûr l'intérêt porté par les responsables français à la rentabilité de cet apprentissage.

2. Le français de spécialité (FSP)/Langue de spécialité (LSP)

En poursuivant le parcours historique du FOS, nous constatons également d'autres prémisses à partir des années 1950. Il apparaît à l'époque sous le nom de langue de spécialité (LSP) ou français de spécialité (FSP). Il s'agit d'une ancienne appellation utilisée par les lexicologues travaillant sur les vocabulaires. Le Dictionnaire de didactique des langues définit les langues de spécialité comme une expression générique désignant les langues « qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier » (Galisson & Coste (dir.), 1976 : 511).

Retenons aussi que l'appellation du *français scientifique et technique* était utilisée à l'époque pour cette langue de spécialité dans les domaines scientifique et technique. Elle concerne des variétés de langue et des publics spécifiques sans préciser une méthodologie particulière. « La désignation FST résulte d'une décision politique datant de la fin des années 1950, prise dans un contexte de défense des intérêts économiques de la France, de son influence géopolitique (en particulier dans les pays en voie de développement, dont les ex-colonies françaises) »

Notons que le Français Fondamental a une influence sur l'approche méthodologique du français de spécialité. À la suite de la deuxième guerre mondiale, l'anglais devient de plus en plus la langue des communications internationales et le français se sent alors menacé. La France a décidé alors de renforcer son implantation dans les colonies, de restaurer son prestige à l'étranger et de lutter contre l'essor de l'anglais sur la scène internationale. En 1951, le Ministère de l'Éducation charge le Centre d'études du français élémentaire d'élaborer un inventaire facilitant l'apprentissage du français. Sous la direction de Georges Gougenheim.

L'approche méthodologique du français de spécialité

Le Centre de Recherche et d'Étude pour la Diffusion du Français (CREDIF) se charge d'élaborer les premières méthodes audio-visuelles du français de spécialité. Il opte à l'époque pour l'universalisme de son enseignement au détriment de la diversité des publics. Il a publié plusieurs ouvrages consacrés plus au français scientifique qu'au français professionnel. On remarque que les publications du français de spécialité sont influencées par la méthodologie du *Français Fondamental*. Elles sont marquées par leur empreinte lexicographique.

Il est à noter également la publication du manuel Français Scientifique et technique (Masselin, Delsol et Duchaigne, 1971) qui est une des premières méthodes dites spécifiques.

Sur le plan didactique, il s'agit d'une méthodologie structuraliste centrée sur les contenus plutôt que sur l'enseignement fonctionnel qui prend en compte des facteurs situationnels et communicatifs.

3. L'émergence du Français Instrumental (FI)

Il est à noter qu'au début des années soixante-dix, un autre type de français de spécialité commence à gagner du terrain. Cette fois-ci, il s'agit du Français Instrumental dont l'appellation a été lancée en Amérique latine. « L'adjectif « instrumental » véhicule l'image d'une langue objet, d'une langue outil permettant d'exécuter des actions, d'effectuer des opérations langagières dans une visée pratique et une sorte de transparence des messages » Le français instrumental accorde une importance particulière à la lecture des textes spécialisés. Son objectif principal consiste à mettre l'enseignement au service du développement technique et scientifique. Aupècle et Alvarez voient le français instrumental ainsi : « C'est l'enseignement du français, langue étrangère, à des étudiants qui, sans se spécialiser en français, doivent avoir accès, en général dans leur pays, à des documents écrits de caractère informationnel » En s'appuyant sur des textes spécialisés, le FI prend en compte les publics auxquels ces textes s'adressent, ce qui a favorisé certainement sa diffusion. Selon le FI, l'apprentissage du français n'est pas un objectif en lui-même mais il n'est qu'un moyen, voire un « instrument » pour faciliter l'accès aux textes de spécialité. Le public intéressé par ce type d'apprentissage est souvent des étudiants universitaires ou des doctorants qui cherchent à suivre des cours qui puissent les rendre autonomes en compréhension écrite. Cette expérience pédagogique du français instrumental a eu un grand succès en Amérique latine : Brésil, Mexique, Argentine, etc. Il commence à occuper le devant de la scène des colloques et des conférences des enseignants du FLE. Par exemple, lors des séminaires des enseignants de français latino-américains, organisés dans le cadre des SEDIFRALE (Sesiones para Docentes e Investigadores de Frances Lenguaextranjera) (Sessions des doctorants et des chercheurs en français langue étrangère) qui se tiennent tous les deux ou trois ans depuis la fin des années soixante-dix, un des axes de recherche abordés régulièrement est celui du français instrumental. Rappelons également la création dès 1961 du Centre scientifique et technique de Mexico. Reste à souligner qu'à l'École Normale Supérieure de Lima (Pérou), un enseignement de mathématiques et d'informatiques est dispensé en français accompagné d'une formation linguistique.

L'approche méthodologique du Français Instrumental

Il convient de remarquer que la lecture est au centre d'intérêt de la pratique pédagogique du français instrumental. Elle commence à gagner du terrain face aux tendances pédagogiques traditionnelles. Celles-ci sont basées essentiellement sur la grammaire et la traduction. Elles cèdent leur place en faveur d'une conception de type « approche globale ». La réintroduction du FLE au Mozambique par exemple avait pour objectif d'aider les étudiants à avoir accès aux informations à travers la lecture.

Avant d'entamer le processus de l'enseignement du français instrumental, le formateur se pose plusieurs questions telles que : quels textes peut-il choisir ?, Comment peut-il les aborder si les apprenants n'ont pas la compétence linguistique en français ?, Comment peut-il répartir les textes choisis tout au long de la durée de l'apprentissage ?

4. Le Français Fonctionnel (FF)

Le français fonctionnel a vu le jour au cours de l'année 1974, riche en évolutions politiques et économiques. Sur le plan économique, le monde est obligé alors de gérer la crise économique due au choc pétrolier, situation qui a eu des répercussions négatives sur la diffusion du français à l'étranger. La langue de Molière est victime d'un recul remarquable au niveau mondial qui se manifeste à travers plusieurs changements à savoir :

- Plusieurs pays décident de diminuer les heures consacrées à l'enseignement des langues étrangères, y compris le français,
- Le recul du français gagne aussi les anciennes colonies en Afrique noire qui était considérée comme un espace francophone traditionnel,
- Le gouvernement français mène des restrictions budgétaires vis-à-vis de la diffusion du français à l'étranger :
 - Disparition des « commissions audiovisuelles »,
 - Diminution du nombre des coopérants culturels,
 - Création des « bureaux pédagogiques ».

Face à cette dégradation de la diffusion du français à l'étranger, les responsables du Ministère des Affaires Étrangères notamment ceux de la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques (DGRCST) ont pris l'initiative de chercher de nouveaux publics qui pourraient rendre au français sa position privilégiée à l'étranger. Les publics visés sont à la fois des scientifiques, des techniciens et des professionnels. Cette volonté de récupérer la position privilégiée du français sur la scène internationale est exprimée dans certains documents internes du Ministère des Affaires Étrangères (MAE) :

- ✚ « La culture n'est pas seulement littéraire mais scientifique »,
- ✚ « Une attention particulière devra être portée à la catégorie des adultes motivés »,
- ✚ « Il importe d'étendre l'usage du français comme langue de spécialité »,
- ✚ « L'activité de nos missions à l'étranger doit être orientée vers les sciences humaines »

Dans ce contexte, notons que le terme du « français fonctionnel » fait son apparition notamment dans les textes officiels et les milieux didactiques :

- En 1975, le CREDIF organise un séminaire intitulé : « Session de formation sur le français fonctionnel »

- « Approches d'un français fonctionnel », Études de linguistique appliquée N° 23, 1976,

Aupècle, M. & Alvarez, G. Français instrumental et fonctionnel, AUPELF, 1977,

- Rencontres didactiques à Mexico « L'enseignement fonctionnel du français en Amérique latine en 1977 »

Cette volonté politique favorisant le français fonctionnel aboutit à une évolution considérable de ce dernier. Cette évolution se concrétise par plusieurs mesures ayant pour objectif de maintenir le français à l'étranger.

Porcher L. se charge de donner une définition du français fonctionnel où il met en évidence la fonctionnalité de l'apprentissage du français en le liant aux buts des apprenants: « *La meilleure définition du français fonctionnel nous paraît être celle d'un français qui sert à quelque chose par rapport à l'élève (et à l'avis) même de ses destinataires. Cette notion ne se confond évidemment pas avec celle de langue-outil, mais elle fait litière des croyances à l'apprentissage de la langue française pour elle-même (...). Le français fonctionnel est celui que l'on enseigne en fonction d'un but* »

5. Le Français sur Objectifs Spécifiques (FOS)

À partir des années quatre-vingt-dix du siècle précédent, le Français sur Objectifs Spécifiques commence à gagner du terrain malgré un certain essoufflement politique et didactique. Les services culturels relevant du MAE proposent des formations pour répondre à des besoins professionnels comme le français médical, le français des affaires, le français des relations internationales, etc. A cela s'ajoute l'intérêt croissant porté à la formation linguistique des étudiants étrangers :

L'appellation Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) est calquée sur l'expression anglaise *English for Specific Purposes* (ESP) et circule plus volontiers dans les milieux didactiques que le terme « fonctionnel » qui donne lieu à plusieurs significations. Rappelons dans ce contexte les critiques de certains didacticiens préférant l'appellation de l'« *enseignement fonctionnel du français* » au « *français fonctionnel* ». Le FOS s'intéresse avant tout aux besoins des apprenants (souvent des adultes et des professionnels) qui veulent suivre des formations bien ciblées compte tenu de leur temps limité consacré à l'apprentissage. Leurs besoins d'apprentissage déterminent les différentes composantes du processus de l'apprentissage.

Les origines du Français sur Objectifs Spécifiques

Le Français sur Objectifs Spécifiques trouve ses origines en Angleterre grâce aux travaux de Hutchinson et Waters (1987). Ils s'inscrivent comme les pionniers de l'ESP qui a vu le jour grâce à la publication de leur fameux livre *English for Specific Purposes, A Learning centred approach*.

La problématique du FOS

Branche du Français Langue Étrangère (FLE), le FOS se distingue par certaines spécificités que tout enseignant doit connaître pour assurer ce type de cours dits spécifiques. La prise en compte de ces spécificités constitue une condition préalable pour garantir l'efficacité de toute formation dans ce domaine. Ces

spécificités concernent cinq points principaux :

1. La diversité des publics

Le FOS est marqué avant tout par la diversité de ses publics qui se divisent en trois catégories principales :

- Des professionnels

Il s'agit de professionnels qui veulent faire du FOS en vue de faire face en français aux situations dans leurs milieux du travail. Ce type de publics concerne tous les domaines professionnels : affaires, tourisme, médecine, droit, etc.

- Des étudiants

Ce sont souvent des étudiants non francophones qui veulent poursuivre leurs études en français dans leur domaine de spécialité. Ces étudiants peuvent s'inscrire dans une université francophone (française, canadienne, belge, etc.) ou dans une filière francophone dans leurs pays d'origine.

- Des émigrés

Ce sont des étrangers qui viennent s'installer dans un pays francophone avec l'objectif de trouver un créneau professionnel qui leur permettra d'améliorer leur niveau de vie ou du moins d'avoir une rémunération supérieure à ce qu'ils pourraient attendre dans leur pays d'origine.

2. Les besoins spécifiques des publics

Les besoins spécifiques sont une des caractéristiques principales des publics de FOS. Les publics, mentionnés ci-dessus, veulent apprendre non LE français mais plutôt DU français POUR agir professionnellement pour reprendre les termes de Lehmann. Il souligne ce point en précisant : « *Se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés* ». Par exemple, des hommes d'affaires chinois veulent apprendre du FOS afin de prendre contact avec leurs homologues francophones : mener une conversation téléphonique, assister à une réunion de travail, lancer une campagne publicitaire pour leurs produits dans un pays francophone, etc. Quant aux étudiants, ils ont pour objectif de suivre des cours, prendre des notes, lire des livres, rédiger des mémoires, passer des examens, etc. D'où la nécessité d'analyser les besoins de ces publics avant l'élaboration des cours en vue de mieux répondre à leurs besoins.

3. Le temps limité consacré à l'apprentissage

Les publics, qu'ils soient professionnels ou étudiants, ont un temps assez limité pour suivre des formations de FOS. Ils ont déjà leurs engagements professionnels ou universitaires. Par conséquent, ils sont souvent obligés de suivre les cours de FOS soit pendant le week-end soit à la fin de la journée. Fatigués, ces publics finissent souvent par abandonner leurs cours.

4. La rentabilité de l'apprentissage du FOS

En suivant des cours de FOS, les apprenants ont des objectifs très précis à atteindre au terme de la formation. Par exemple, les professionnels veulent réussir leur carrière dans leurs entreprises en se distinguant de leurs collègues qui ne maîtrisent pas le français des affaires. Ils pourront par l'acquisition de cette compétence langagière obtenir une augmentation de leurs salaires ou être promus. Quant aux étudiants,

ils veulent mieux se préparer au marché du travail. En revanche, les publics de FLE n'ont pas toujours des buts très définis professionnellement. Selon notre expérience d'enseignement du FLE, les apprenants ont souvent des objectifs plus flous par rapport à leurs homologues de FOS.

5. La motivation des publics

Vu que les publics de FOS ont des objectifs bien définis dont la rentabilité devrait être quasi-immédiate, ils font montre d'une grande motivation lors de l'apprentissage, d'où la réciprocité entre rentabilité et motivation au cours de la formation. Plus l'apprentissage est rentable, plus les apprenants sont motivés à suivre les cours de FOS. C'est grâce à cette motivation que certains apprenants peuvent faire face aux différentes difficultés qu'on développera plus loin.

Actuellement, le champ du FOS touche tous les domaines professionnels et étudiants. On peut citer à titre d'exemple quelques domaines :

- ✓ Le français des affaires,
- ✓ Le français de l'hôtellerie et du tourisme,
- ✓ Le français scientifique et technique,
- ✓ Le français juridique,
- ✓ Le français des relations internationales,
- ✓ Le français de la médecine,
- ✓ Le français des relations publiques et de l'administration,
- ✓ Le français des sciences sociales et humaines,
- ✓ Le français de l'informatique,
- ✓ Le français journalistique,
- ✓ Le français des transports,
- ✓ Le français des postes et télécommunications,
- ✓ Le français de traduction ou d'interprétation,

6. Le Français Langue Professionnelle (FLP)

Au seuil du troisième millénaire, le FOS est à l'heure d'un nouveau développement qui marquera son parcours. Il se voit obligé de s'adapter aux besoins du marché basés notamment sur des demandes croissantes du monde professionnel. D'une part, nous assistons à une diversification des domaines professionnels qui sont de plus en plus pointus (l'aéronautique, l'art floral, etc.). D'autre part, nous remarquons l'émergence des demandes d'amélioration des compétences en français des professionnels de qualification faible. Ces demandes émanent dans la plupart des cas des organisations professionnelles pointues (office de professions, fédérations professionnelles, écoles spécialisées, etc.). À cela s'ajoute l'augmentation des flux migratoires des professionnels bien qualifiés qui cherchent à s'intégrer dans la vie active en France ou dans un pays francophone. Ces migrants font face à une double difficulté pour accéder aux plans de formation : la non-maîtrise de la langue et l'occupation de postes peu qualifiés. Parmi ces migrants, nous trouvons des arrivants qui ont reçu une faible formation initiale ou pire, qui souffrent d'analphabétisme. Dans de telles conditions, ces migrants ont du mal à avoir accès à une formation qualifiante et à réaliser leur stabilité professionnelle.

Appelé aussi français professionnel ou français à visée professionnelle, le FLP a connu une augmentation de 250 % en 2005 . Pourtant il s'agit d'un domaine assez récent au sein de centres de formation de langue. Il fait encore l'objet de réorientation et d'adaptation en vue de mieux répondre aux

besoins du monde professionnel.

Pour mieux définir les publics de FLP, Mourlhon-Dallies met l'accent sur trois critères :

Le niveau de français : le FLP pourrait concerner des natifs et des apprenants ayant un niveau de bilinguisme en oral et un écrit très inférieur. C'est le cas des migrants d'Afrique francophone ou du Maghreb et des natifs en position d'illettrisme,

Le degré de professionnalisation : il est hétérogène. Le FLP pourrait intéresser des apprenants en formation initiale, des personnes déjà formées ou de véritables professionnels,

Le passé de formation : les apprenants du FLP pourraient être des personnes suivant régulièrement des stages en formation continue, d'autres en insertion professionnelle et des publics n'ayant jamais suivi aucune formation professionnelle.

7. Le Français sur Objectifs Universitaires (FOU)

Le Français sur Objectifs Universitaires est un nouveau concept qui commence à gagner du terrain dans les milieux didactiques. Il s'agit d'une spécialisation au sein du FOS visant à préparer des étudiants étrangers à suivre des études dans des pays francophones. Il se distingue par certaines spécificités que tout enseignant doit connaître pour assurer ce type de cours dits spécifiques. La prise en compte de ces spécificités constitue une condition préalable pour garantir l'efficacité de toute formation dans ce domaine. Ces spécificités concernent cinq points principaux :

1. La diversité des disciplines universitaires

Le FOU se distingue avant tout par la diversité des disciplines universitaires visées par les apprenants : le droit, la médecine, la chimie, etc. Dans ce contexte, nous trouvons deux catégories principales :

- Des étudiants

Dans cette catégorie, nous constatons la présence de deux types d'apprenants de FOU. Le premier type concerne des étudiants étrangers qui cherchent à suivre des cours de français dit académique dans leurs pays d'origine. Il s'agit des étudiants des filières universitaires francophones à l'étranger qui ont pu voir le jour grâce à des conventions signées entre des universités françaises et des universités étrangères. Elles ont pour objectif de proposer des formations françaises pour des étudiants étrangers. Selon les statistiques du Ministère des Affaires Etrangères, il existe 167 filières francophones à l'étranger qui regroupent près de onze mille étudiants. C'est le cas par exemple des filières francophones de l'archéologie au Caire (Egypte), de la gestion et de l'économie à Prague (République Tchèque), des Sciences Juridiques à Hanoi (Vietnam), etc. A propos du deuxième type, il s'agit des étudiants étrangers qui viennent poursuivre leurs études dans un pays francophone. Ce type d'apprenants de FOU a l'avantage de pratiquer, d'une part, le français dans leurs échanges quotidiens et d'autre part, d'avoir un contact direct avec les milieux universitaires francophones (enseignants, colloques, séminaires, etc.)

- Des émigrés

Ce sont des étrangers qui viennent s'installer dans un pays francophone avec l'objectif de trouver un créneau professionnel qui leur permettra d'améliorer leur niveau de vie ou du moins d'avoir une rémunération supérieure à ce qu'ils pourraient attendre dans leur pays d'origine. Pour ce faire, ils sont amenés à s'inscrire

dans une université francophone pour un ou deux ans en vue de valider leurs connaissances et leurs compétences déjà acquises dans leurs pays d'origine. C'est le cas, par exemple, de certains dentistes étrangers qui viennent s'installer en France. Ils sont dans l'obligation de faire au moins deux ans à la faculté de chirurgie dentaire pour avoir une reconnaissance institutionnelle avant de trouver un poste dans un hôpital ou dans un cabinet dentaire.

2. Les besoins spécifiques

Les besoins spécifiques sont une des caractéristiques principales des publics de FOU. Les publics, mentionnés ci-dessus, veulent apprendre non **LE** français mais plutôt **DU** français **POUR** agir dans les différents milieux universitaires. Lehmann (1993) souligne ce point en précisant : « *Se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés* » En suivant des cours de FOU, les apprenants cherchent à être capables de comprendre des cours, prendre des notes, lire des livres spécialisés, passer des examens, rédiger des mémoires ou des thèses, etc. (Challe, 2002) D'où la nécessité d'analyser les besoins de ces apprenants avant l'élaboration des cours en vue d'y mieux répondre.

3. La compétence Universitaire

Dans ce contexte, les cours de FOU ont pour objectif de développer une Compétence Universitaire (CU) chez les apprenants. Cette compétence universitaire se distingue par trois composantes principales:

a) La composante linguistique

Il s'agit de développer chez les apprenants les connaissances linguistiques nécessaires (lexique, grammaire, etc) pour que les étudiants puissent suivre les cours dans leurs domaines visés: comprendre le cours, prendre des notes, poser des questions, etc.

b) La composante méthodologique

Les cours de FOU devraient développer chez les apprenants certaines compétences méthodologiques visant à les aider à réaliser des tâches universitaires: participer à un colloque, préparer une communication, prendre la parole devant un public spécialisé, rédiger un article, déterminer une problématique, synthétiser un document élaborer un plan de recherche, rédiger un mémoire ou une thèse, etc.

c) La composante disciplinaire

Il s'agit de familiariser les apprenants avec leur domaine de spécialité en utilisant la langue cible. Dans ce contexte, les cours de FOU sont marqués par un échange entre les apprenants et leur enseignant. Ce dernier a les connaissances linguistiques et méthodologiques tandis que les apprenants maîtrisent le savoir spécialisé du domaine visé.